

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraichères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 15.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95
Chèques Postaux Nantes 6.015



LA FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET TOMBANT CETTE ANNÉE UN DIMANCHE, LES BUREAUX DU SYNDICAT SERONT FERMÉS LE LUNDI 15 JUILLET.

NOTRE SITUATION OLEICOLE:
La Fédération des Coopératives oléicoles du Midi de la France, qui groupe plus de 20.000 membres dans neuf départements, jette un cri d'alarme. Les froids excessifs des 12 et 13 février ont ravagé nos plantations d'oliviers; la récolte de 1929 est complètement perdue, soit près de 150 millions de francs ! Résultat : on arrache des oliviers pour y planter encore des vignes !

LES COURS DES BOIS sont en hausse en France et dans toute l'Europe. Les besoins de la construction en sont la cause, et aussi la déforestation générale de ces dernières années. On s'attend à une forte hausse des cours cet automne sur les chênes, peupliers, pins et sapins. Propriétaires, songez à vos reboisements !

LA CAMPAGNE DES ARACHIDES 1928-29 a été d'une importance moyenne (400.000 tonnes environ). L'excellence de la qualité des graines n'a pu entraver la baisse des prix provoquée par la venue abondante des graines d'autres provenances.

CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES : Un Congrès International sur les appareils de lutte contre les ennemis des cultures sera organisé à Lyon par la Compagnie P. L.M. et sous les auspices du Ministre de l'Agriculture, les 24 et 25 juillet.

LA TAXE A LA MOUTURE continue à faire parler beaucoup d'elle. M. Camille Ferrand, député, a déposé une proposition de loi tendant à la suppression de cette taxe pour les petits meuniers travaillant exclusivement à façon, pour le compte des cultivateurs.

POUR LES HORTICULTEURS : La Norvège offre un débouché important aux fleurs coupées, parmi lesquelles surtout les œillets, les anémones, les mimosas, les lilas, les roses et les giroflées.

AU MAROC, l'entrée des blés et farines étrangères est interdite depuis le 6 juin, d'après un décret du Sultan.

CULTURE DU LIN : De 1927 à 1928, la superficie des terres cultivées en lin, en France, est passée de 25 à 50.000 hectares.

DES COURS DE MUTUALITÉ ET DE COOPÉRATION agricole, gratuits, s'ouvriront le 15 octobre à Paris et dureront trois mois. Ces cours, qui ont lieu chaque année, s'adressent aux personnes désireuses d'occuper un emploi dans les différents services des Caisses de crédit, Syndicats, Coopératives, Mutuelles, etc... Adresser les demandes avant le 15 septembre, au Ministère de l'Agriculture.



LECTURE DOMINICALE
— Qu'est-ce qu'il raconte aujourd'hui, père Jeannot ?
— Il dit qu'il va y avoir surproduction... y'a les Bretons qui plantent aussi de la vigne !

Confédération Générale des Vignerons DU CENTRE ET DE L'OUEST (Section de la Loire-Inférieure)

La Fête du Vin de France

Elle aura lieu au Manoir de Careil, le 16 août prochain. M. Janning, le maître de cet établissement, a voulu, par une fête dont le faste sera sans précédent, magnifier le « Vin de France ». N'est-il pas le meilleur du monde, une des gloires de notre cher pays ?

De nombreux étrangers, à cette date en villégiature sur la côte, ne manqueraient pas d'assister à ces agapes. Elles seront à la fois oenologiques, culinaires et artistiques. Ils emporteront le souvenir des grappes qu'ils auront dégusté. Ce sera une excellente propagande en France et hors de France.

Notre Muscadet de 1928 y sera représenté, et nous ne doutons pas qu'il n'y tienne un rang honorable.

Nous ne pouvons que souhaiter le succès aux organisateurs de la « Fête du Vin ».
DE CAMIRAN,
Vice-Président de la C.G.V.C.O.

Les adhérents du Syndicat des Agriculteurs, de l'Union Viticole de Vallet, du Comice de Vertou et des Syndicats viticoles de Clisson, du Loroux et de la Loire, qui voudraient assister à cette fête et y envoyer des vins en bouteilles très soignées, sont invités à s'adresser directement eux-mêmes à M. Janning, propriétaire-directeur du Manoir de Careil, par La Baule (Loire-Inférieure).

Le Traitement contre la Cochylys

L'an dernier, la cochylys a causé dans nos vignobles des dégâts importants, parce qu'elle n'a pas été combattue d'une façon assez régulière et efficace.

On sait que ce papillon est nocturne, il se reconnaît facilement car il a des ailes supérieures jaunes couvertes d'une bande transversale, ainsi que des ailes inférieures d'un gris pâle. Il donne naissance à une chenille qui enveloppe les feuilles, les grappes et les fleurs, de fils de soie, sous lesquels elle vit, en faisant des dégâts importants aux organes végétatifs de la vigne.

Cette chenille est blanche avec une tête rouge, et mesure sept à huit millimètres; on lui donne le nom de ver de vendange dans le Bordelais, de ver de coquin en Beaujolais, de ver rouge en Bourgogne.

La chrysalide possède une coloration brune assez claire. Elle est recouverte d'un fascéau de fils de soie.

Les premiers papillons apparaissent vers le milieu du mois d'avril. Des œufs déposés par les femelles sur les pousses et les mousses, donnent naissance au mois de mai à des chenilles qui se mettent, sous la protection des fils les recouvrant, à dévorer tous les organes herbacés se trouvant à leur portée.

Les papillons d'une seconde génération paraissent à la fin du mois de juillet. Les femelles pondent uniquement sur les grappes de raisins, ce qui rend les dégâts considérables, car les chenilles, dès leur naissance, pénètrent dans les grappes pour les ronger. Et, malheureusement, elles ne dévorent pas ces grappes entièrement. Elles passent, au contraire, de l'un à l'autre, les attaquant presque tous sur la grappe sans rien achever.

Les chenilles de cette seconde génération se transforment en chrysalides au mois de septembre pour passer l'hiver sous les écorces des

ACHETER AU SYNDICAT :
C'EST S'ASSURER LE MAXIMUM DE GARANTIES.
C'EST DÉFENDRE SON INTÉRÊT.
C'EST SOUTENIR SON ASSOCIATION.

Le Concours de la Meilleure Vache

Le Comité permanent du contrôle laitier organise un nouveau Concours de la meilleure vache, basé sur les résultats contrôlés de la production laitière et beurrière au cours d'une période de lactation.

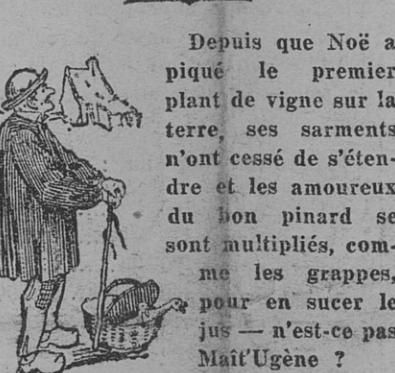
Il y aura en réalité, deux sortes de Concours : l'un annuel comportant le contrôle d'une lactation de 300 jours maximum, et l'autre dit Grand Concours, ou Concours de 3 ans 1/2 portant sur 3 lactations. La meilleure vache devra donc avoir participé à 3 concours annuels successifs pour être victorieuse au Grand Concours.

Participer à ce Concours les vaches laitières de toutes races pures inscrites ou non au Herd-Book et soumises dans leur département au contrôle laitier, au moins annuel.

Dans le cas de sujets non inscrits au Herd-Book une Commission, sous la direction du directeur des Services agricoles du département, appréciera les caractéristiques de l'âge et de la pureté de race de l'animal à inscrire au Concours.

Messieurs les éleveurs sont priés de demander leur inscription au président ou au secrétaire du Syndicat de Contrôle laitier de leur région. Nous conseillons aux présidents ou secrétaires de ces Associations de se mettre directement en rapport avec le commissaire général du Concours, M. André-M. Leroy, 16, rue Claude-Bernard, Paris (V^e).

Un Brin de Causette...



Depuis que Noël a piqué le premier plant de vigne sur la terre, ses sarments n'ont cessé de s'étendre et les amoureux du bon pinard se sont multipliés, comme les grappes, pour en sucer le jus — n'est-ce pas Maître Ugué ?

Malheureusement, toute médaille a son revers : la vigne a ses ennemis — j'te crois ! — et le vin, lui tou a les siens. Je ne vous ferions point l'injure de penser que vous êtes des ennemis du pinard... vous autres, les gars de la Loire-Inférieure, qu'avez la bonne réputation d'aimer les p'tits coups de blanc ! C'est un penchant comme un autre et mieux vaut avoir le gosier en pente, que de l'avoir en trompette, ou d'avoir l'orifice bouche.

Mais enfin, faut reconnaître qu'il y a des ennemis du vin — de nos bons crus de France — et sans parler des Américains — qui finiront par tout brûler à force de l'avoir « sec » — il y a chez nous une campagne « eaulérogile » faite par des sociétés fermières d'Eaux Minérales, qui prêchent pour leurs sources. Il y a encore une propagande « bicronole » de brasseurs, des limonadiers, qui prétendent que la bière et les sodas sont bien plus hygiéniques (comme le papier) que le vin !

C'est bidonnant, mais tel que je vous le dis ! Y a aussi des médecins et de braves gobe-lunes, qui croient dur comme fer, que le vin est l'ennemi de la santé ; ce sont des hygiénistes, soi-disant, qui font campagne pour l'eau... de là. N'a-t-on point dit que l'eau... paiera un jour plus que le pinard (sans jeu de mot) et qu'il y en a qui reçoivent en attendant de p'tits « pots de vin », en récompense de leur eau... d'ace !

Tenons-nous donc sur nos gardes, amis vigneron, pour défendre, pour déverser à flots not' précieux nectar. Chantons partout ses vertus : le vin est la meilleure des boissons fermentées ; le vin est un anti-alcoolique ; le vin est un aliment utile ; le vin est un remède ; le vin dissipe la tristesse, rapproche les cœurs — le vin, ce fameux pinard, n'a-t-il point contribué itou à gagner la guerre ! Qu'en pensez-vous ma vieille Madelon ? Allons, verse encore à boire !!!

Les savants calculent qu'un litre de pinard donne 700 calories ; le bacille de la typhoïde est tué en 20 minutes dans du vin blanc, en 2 heures dans du rouge. Les buveurs de vin n'ont presque jamais l'appendicite ! Qu'attendez-vous pour être convaincu ?... Mais je sais bien que je préche des convertis !

Peut-on planter des hybrides dans le Midi, sans crainte d'encombrer le marché ? Ça c'est une autre chandelle ! Si l'on plante dans chaque pays un bon cépage, bien adapté, résistant aux maladies et produisant chaque année, la tentation sera grande de remplacer partout nos vieux plants. N'y aura-t-il point surproduction ? — A mon avis, on y cours tout droite, puisque ceuse du Midi et d'Algérie arrachent leurs oliviers, leurs orangers pour piquer des vignes. Ah ! coquine de sort ! comme disent les vrais méridionaux.

Faudra-t-y en faire des fêtes de 14 Juillet et d'Armistice pour avaler tout ces tonneaux ! Quand je pense que certains beaux crétiens font campagne... dans des journaux, pour faire planter des vignes (du Baco) dans les Côtes-du-Nord, chez les Bretons et qu'ils trouvent des malheureux paysans pour les écouter ! Je m'demande si le soleil ne leur a point tapé sur le ciboulot, ou s'ils veulent se suicider avec leur vinouille ?
MAITRE JEANNOT.

Tout bon cultivateur doit lire :
LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE
En vente au Syndicat, 5 francs, ou franco par poste, 5 fr. 50.

CHARBON ET CARIE NOIR ET GRAIN FOUDRÉ

La carie et le charbon sont des maladies qui sont fréquentes sur les céréales.

Le blé peut être atteint de la carie et du charbon.

L'avoine et l'orge ne sont atteintes que du charbon. Mais, sur l'orge comme sur le blé, il existe une forme de charbon, contre laquelle il est pratiquement impossible de lutter.

Dans la carie, ou foudre (grain foudré), qui est spéciale au blé, le grain atteint, rempli de poussière noire, reste enveloppé dans les grumes, c'est-à-dire dans les balles. C'est cette poussière, dont l'odeur est bien connue, qui, au battage, s'attache aux grains sains et qui propage la maladie lorsqu'on n'a pas effectué le sulfatage des semences.

Dans le charbon ou noir, l'épi, complètement noir, est entièrement détruit, et c'est encore la poussière noire qui propage la maladie, mais la propagation se fait de deux façons différentes :

Dans l'avoine, cette poussière s'attache au grain sain pendant les battages, et si rien ne s'y oppose, elle germe en même temps que lui, pénètre dans la jeune plante et provoque à nouveau le charbon au moment de l'épiaison.

Dans l'orge, une forme de charbon se reproduit de la même façon, mais il existe une autre forme de charbon analogue à celle du blé, dont on n'aperçoit les effets qu'à la récolte suivante. La contamination se fait au moment de la floraison par la poussière noire, mais on n'en aperçoit pas les effets.

Les épis se développent normalement et donnent des grains fertiles, ayant toutes les apparences des grains sains, mais ces grains sont malades et les plantes qui en seront issues présenteront des épis charbonnés, c'est-à-dire des épis noirs. On peut donc lutter plus ou moins efficacement, selon que l'on a affaire à l'une ou l'autre forme de charbon.

LA CARIE DU BLÉ ET LE CHARBON DE L'AVOINE SONT FACILES A COMBATTRE

De même qu'il est facile de prévenir le développement de la carie du blé par le sulfatage des semences, soit par trempage, à raison de 0 kil. 500 de sulfate de cuivre pour 100 litres d'eau, soit par arrosage, à raison de 1 kilo de sulfate de cuivre pour 100 litres d'eau ; il est facile d'empêcher le développement du

charbon de l'avoine et de la première forme du charbon de l'orge, en trempant les semences dans une solution de formol du commerce, à raison d'un quart de litre pour 100 litres d'eau.

On peut donc déclarer que si la carie existe dans un champ de blé ou si le charbon existe dans un champ d'avoine, c'est parce que le traitement n'a pas été convenablement pratiqué, le traitement consistant tout simplement à détruire par des solutions antiseptiques les germes de carie ou de charbon qui peuvent se trouver sur le grain.

La présence du blé foudré notamment, sera une cause d'élimination dans les Concours de Blé organisés par l'Office Agricole.

IL N'EN EST PAS DE MEME DU CHARBON DU BLE ET DU CHARBON DE L'ORGE

Le germe du charbon du blé et le germe de la seconde forme du charbon de l'orge se trouvent à l'intérieur du grain. Les traitements au sulfate de cuivre et au formol n'ont aucune action sur leur destruction et des grains de blé ou des grains d'orge qui ont été soigneusement sulfatés ou formolés peuvent présenter une proportion qui ne présenteront pas des épis charbonnés.

Si l'on tient compte que la poussière de charbon, qui est très légère, peut être transportée par le vent et contaminer ainsi des cultures saines au moment de la floraison, on ne peut jamais être assuré, quelles que soient les précautions prises, de fournir des semences qui ne présenteront pas des épis charbonnés.

La présence de charbon ou d'épis noirs dans les cultures de blé ne sera donc pas une cause d'élimination dans les Concours de Blé.

Les nombreux cultivateurs qui nous ont écrit à ce sujet peuvent donc être complètement rassurés.

Rappelons, à titre d'indication, que le trempage des semences pendant dix minutes dans de l'eau maintenue à une température comprise entre 52 et 54°, a été indiqué comme susceptible de détruire le germe intérieur du charbon, sans nuire à la faculté germinative du blé, mais ce traitement est délicat, et jusqu'à ce jour, il n'est pas passé dans la pratique courante.

Dans les cultures sélectionnées, on se borne à recueillir les épis conta-

minés dès leur apparition, afin de réduire, dans la mesure du possible, les chances d'infection. Mais, pour que cette mesure soit efficace, il faudrait qu'elle fût généralisée pour éviter la propagation des germes par le vent. On conçoit que ce moyen soit d'une réalisation presque impossible en grande culture.

Nous espérons, néanmoins, que ces indications calmeront les inquiétudes des nombreux cultivateurs qui nous ont signalé la présence du charbon dans les cultures faites avec des semences sélectionnées fournies sous les auspices de l'Office Agricole.

P.-F. LEVEQUE, R. METAIS,
Directeur des Services Agricoles de la Sarthe, Adjoint à la Direction des Services Agricoles de la Sarthe.

ASSURANCES SOCIALES contre les Calamités Agricoles

M. Bonnevay, député du Rhône, vient de déposer une proposition de loi, dont nous extrayons les idées essentielles :

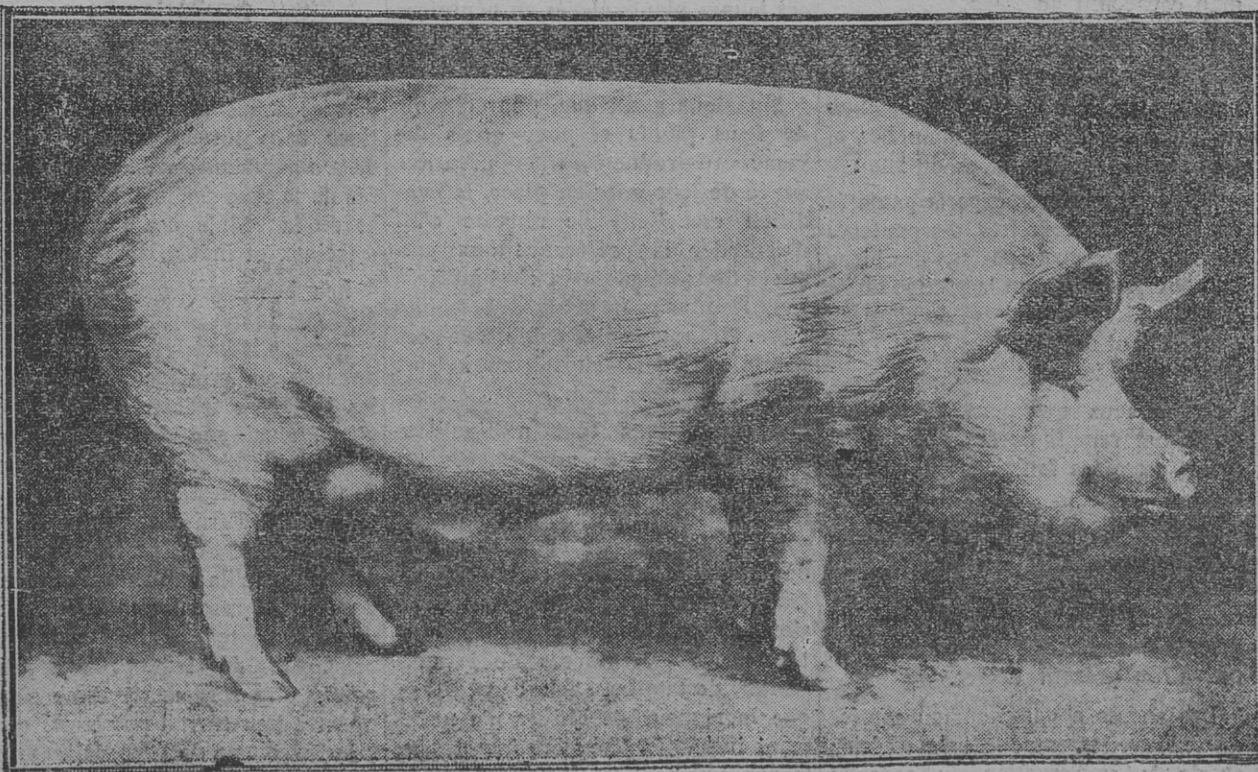
L'une des causes de l'exode rural, c'est l'incertitude plus grande que partout ailleurs, de la rémunération du travail ; incertitude due à ces calamités, contre lesquelles la prévention est impossible : gel, grêle, inondation, ouragan. Il est donc urgent d'organiser la couverture de ces risques spéciaux à l'agriculture par l'assurance, soit auprès des Mutualités agricoles, soit auprès des Sociétés privées de caractère commercial.

Il y a lieu, par suite, de demander aux cultivateurs un effort de prévoyance personnel, qui consiste pour eux à s'assurer ; mais il faut, de plus, que l'Etat, en raison de l'intérêt général que présente la couverture des risques envisagés, apporte un concours égal et prenne à sa charge la moitié des primes d'assurance. Sont visés trois articles, dont voici les deux premiers :

ARTICLE PREMIER. — A dater du 1^{er} janvier 1930, l'Etat remboursera aux agriculteurs la moitié des primes d'assurances qu'ils auront acquittées au cours de l'année, en vue de garantir leurs pertes de récolte survenant par gel, grêle, inondations ou ouragan.

ART. 2. — Ne donneront lieu à ce

LA RACE PORCINE LARGE WHITE



FATY, 3^e : 16 mois, 365 kgs. Prix d'Honneur et Premier Prix, Paris 1929 pour le meilleur porc gras de toutes races et tous âges (Cliché Semaines)

remboursement que les primes qui auront été perçues par l'application des tarifs enregistrés par le Ministre de l'Agriculture, après avis d'un Comité consultatif des assurances contre les calamités agricoles.

Seront assimilés aux tarifs régulièrement enregistrés, ceux qui ne seront pas supérieurs aux tarifs de la caisse d'assurance, de réassurance et de protection en faveur des victimes de calamités agricoles, prévues par l'article 145 de la loi du 30 décembre 1928.

Le troisième article prévoit la création et règle la composition d'un Comité consultatif des assurances contre les calamités agricoles.

CONCOURS SPÉCIAL

DE LA
Race bovine Parthenaise, Nantaise et Venéenne
à NANTES, en 1929

Par arrêté en date du 27 avril 1929, M. le Ministre de l'Agriculture a décidé qu'un concours spécial de la race bovine parthenaise se tiendra à Nantes, courant septembre 1929.

Le concours est ouvert aux éleveurs qui présenteront des animaux de pure race.

Les animaux seront ainsi répartis :

Mâles

Première Section. — Animaux ayant de six mois à un an.

Deuxième Section. — Animaux d'un an et plus, mais n'ayant que des dents de lait.

Troisième Section. — Animaux n'ayant que deux dents permanentes.

Quatrième Section. — Animaux ayant plus de deux dents permanentes.

Femelles

Première Section. — Animaux ayant de six mois à un an.

Deuxième Section. — Animaux d'un an et plus, mais n'ayant que des dents de lait.

Troisième Section. — Animaux n'ayant que deux dents permanentes.

Quatrième Section. — Animaux n'ayant que quatre dents permanentes.

Cinquième Section. — Vaches ayant plus de quatre dents permanentes, manifestement pleines et âgées de moins de sept ans.

Sixième Section. — Vaches lactières en lactation, suitées ou non, et ayant moins de sept ans.

En outre, des prix de championnat et des prix d'ensemble pourront être décernés.

Création d'un Diplôme de Géomètre-Expert

Par décret, il est créé un diplôme du gouvernement qui pourra être conféré aux techniciens voulant faire profession habituelle de délimiter, mesurer, organiser la propriété foncière, rurale ou urbaine, de procéder aux expertises dans tous les litiges fonciers, d'exécuter tous les travaux topographiques et de nivellement servant à l'étude des travaux publics et opérations cadastrales.

Pour obtenir ce diplôme, il faudra :

- 1° Être de nationalité française ;
- 2° Avoir 25 ans révolus ;
- 3° Avoir obtenu un certificat d'aptitude professionnelle ;
- 5° Justifier d'un stage professionnel de cinq années, sauf dérogations spéciales prévues à l'arrêté ministériel visé par l'article 7 du présent décret ;
- 5° Avoir subi avec succès un examen consécutif au stage.

Par mesure transitoire et pendant cinq ans, le diplôme de géomètre pourra être conféré après vérification de leurs capacités professionnelles et s'ils sont âgés de au moins 30 ans :

- 1° Aux géomètres experts patentés en qualité de géomètres, d'arpenteurs ou d'experts pour le partage des biens immobiliers, s'ils ont la preuve qu'ils sont titulaires depuis plus de cinq ans d'un cabinet de géomètre ayant fonctionné sans interruption ;
- 2° A ceux qui peuvent justifier qu'ils ont rempli durant dix ans au moins certaines fonctions administratives ;
- 3° Aux employés géomètres justifiant de dix années de pratique professionnelle, dont trois au moins comme collaborateur principal d'un géomètre expert diplômé par application du présent décret.

Les agents appartenant au service du renouvellement ou de la révision et de la conservation du cadastre pourront également obtenir le diplôme de géomètre expert s'ils justifient de trente ans d'âge et de dix ans de services administratifs.



LES FRAISIERS

Soins d'Été et multiplication

Le plus grand nombre des amateurs se figurent qu'après avoir bénéficié d'une bonne récolte de fraises il n'y a plus rien à faire à la culture qu'ils abandonnent aux caprices de la nature, d'où erreur funeste qui se paye par un insuccès l'année suivante.

Cette façon de comprendre la culture se traduit irrémédiablement par les constatations fâcheuses ci-après : développement désordonné de tous les filets ou stolons qui vagabondent dans tous les sens sur le sol ; confusion des jeunes plantes avec les plantes mères, qui s'enchevêtrent au point que le jour où l'on veut y mettre bon ordre, on risque d'arracher tout sans le vouloir et, enfin, épandage de plantes qui, au printemps suivant, se montrent rebelles à la fructification.

Une culture rationnelle de fraisiéristes doit, après la récolte des derniers fruits, recevoir des binages répétés, pour tenir le sol propre, laisser aux plants toute la nourriture qui a été apportée par les distributions d'engrais d'hiver ou du printemps, et, enfin, être complètement débarrassée de tous les jeunes filets qui se développent sur les plantes, car ces multiplications naturelles absorbent, sans aucun profit pour l'amateur, une très grande partie de la sève et des éléments fertilisants qui doivent rester aux plantes mères qui leur ont donné naissance.

A notre avis, il est recommandable de dire aux amateurs qu'ils ont tout intérêt à casser tous les filets lorsqu'ils font la cueillette journalière. Là, pas de travail absorbant et pas d'enracinement de ces gourmands. Cette pratique est la plus simple et la plus efficace de l'entretien en bon état d'une fraisière. En un mot, les carrés de fraisières doivent être binés, chaque fois que le besoin s'en fait sentir, une bonne couche de paillis de fumier frais entretiendra très avantageusement la fraîcheur du sol et préparera la fertilité des plants pour la future récolte.

Généralement, après la troisième récolte, il faut renouveler les plants épuisés ; dans ce cas, l'amateur devra arracher soigneusement les jeunes filets déjà développés et enracinés. Après une forte pluie, ou si le temps est sec, après une forte mouille donnée à l'arrosoir, arrachez les plants avec une houlette, cherchant avec cet instrument à conserver le plus de racines intactes garnies de terre et les repiquer de suite dans une terre profondément labourée, finement divisée avec la fourche crochue et recouverte d'une légère couche de paillis de fumier divisé à la fourche ou du terreau de couche.

Les filets sont repiqués en pépinière, en lignes, tous les 20 centimètres en tous sens ; arrosés de suite et ombrés légèrement jusqu'à la reprise complète ; généralement, avec un bassinage léger donné chaque soir avec l'arrosoir à pomme, après le coucher du soleil, ces jeunes fraisiéristes sont bien enracinés cinq à six jours après le repiquage. Il ne reste plus, alors, qu'à entretenir le sol de la pépinière, sarclages et binages légers donnés à la serfouette ou une binette de petites dimensions. Ainsi préparés on obtient des plants bons à mettre en place, soit en octobre, si on a affaire à une terre saine, soit en février-mars, si on opère sur un sol humide. Nous ajouterons encore que les filets qui se développent sur ces jeunes plants élevés en pépinière devront être radicalement supprimés au cours de l'été.

Signalons aussi, pour obtenir de bons plants et pour qu'ils deviennent producteurs la première année de leur mise en place, la condition essentielle de réussite c'est d'accorder la préférence aux premiers filets développés, c'est-à-dire à ceux les plus rapprochés de la plante mère. Il est indiscutable que ces plants sont bien supérieurs à ceux développés plus tard.

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur le fait que cette année, malgré un hiver très rigoureux, malgré que le sol a été durci par la gelée à plus de 50 centimètres de profondeur, les fraisiéristes sont atteints par une invasion de vers blancs (larves du hanneton), vers gris (larves de la noctuelle), de taupins et de courtilières, que la rigueur de l'hiver n'a nullement inquiétés. Tous ces insectes ont des larves, qui sont très friands des racines des végétaux, ont une préférence très accentuée pour celle du fraiser et il n'est pas rare de voir disparaître totalement des plants

de fraisiéristes de deux et trois ans de plantation.

Quoique étant cependant une plante des plus rustiques, le fraiser souffre beaucoup de la morsure de ces larves ; il nous est parfois arrivé d'arracher des jeunes plants qui faisaient sans avoir besoin d'humidité, de trouver aux racines un ver gris ou un ver blanc, de rafraîchir à la serpette l'extrémité des racines touchées et de les replanter en bon sol, bien préparé, et aucune reprise ne se manifestait ; de là, nous pouvons conclure que toute plante ayant été touchée par ces larves se trouve pour ainsi dire empoisonnée et impropre à toute culture.

D'ailleurs, nous avons renouvelé cette expérience à diverses reprises, même avec des chicorées frisées et des scaroles, nous avons toujours enregistré le même résultat négatif dans la reprise des plants touchés. La présence de ces nombreuses larves dans les cultures constitue un redoutable danger, et nous conseillons à nos lecteurs de ne pas rejeter les jeunes filets de fraisiéristes qui se développent ; au contraire, il y a toujours prudence de les repiquer en pépinière de façon à pouvoir remplacer, le cas échéant, les vides dus aux destructions.

Dans cette culture, nous ne saurions trop recommander aux planteurs d'incorporer au sol des carrés de fraisières des capsules de sulfure de carbone, qui sont spécialement conçues pour la destruction de ces larves si nuisibles. Les époques les plus favorables pour l'emploi de ces capsules, grandes destructrices des parasites du sol, sont octobre, novembre, avant que les larves descendent dans le sous-sol pour s'y abriter des froids, et février-mars, moment où elles remontent à la surface. Toutefois, on peut les utiliser au cours de la végétation, mais à la condition expresse de ne planter ou semer le sol que 15 à 20 jours après la distribution.

Il existe dans le commerce horticoles de ces capsules préparées aux doses de 3, 5 ou 10 grammes, vendues par boîtes de 25, 50 et 100 capsules. Elles doivent être réparties à raison de 50 à 60 grammes par mètre de culture à préserver. Nous avons aussi remarqué que le procédé le plus économique et le plus efficace pour assainir un sol maraîcher ou floral consiste à mélanger, au fumier entré au cours de l'hiver, vingt à trente grammes de cyanamide par mètre carré à cultiver.

Un procédé intéressant de protection de culture de fraisiéristes reste encore à signaler aux amateurs : c'est celui qui consiste à planter en avril-mai des laitues, des romaines, des scaroles ; les larves en sont très friandes, et pendant qu'elles s'attaquent à ces salades, elles abandonnent en partie les fraisiéristes.

Enfin, nous ajouterons que dès qu'on s'aperçoit qu'une plante reste fanée, le matin ou le soir, il y a lieu de rechercher au pourtour du collet, et il est bien rare qu'en arrachant la plante on ne trouve pas la larve qui ronge le collet ou le cœur de la plante. Nous avons toujours observé que ces recherches étaient bien plus fructueuses avant l'apparition du soleil.

G. SPÉCHER.

(Le Progrès Agricole.)

Pour les Bouilleurs de Crû ambulants

Le Journal Officiel du 9 février dernier a fixé comme suit les conditions dans lesquelles les bouilleurs de crû ambulants peuvent être exonérés de la taxe sur le chiffre d'affaires et de la cédule des bénéfices commerciaux et industriels.

Les bouilleurs ambulants doivent être considérés comme exerçant une profession industrielle et commerciale, ainsi que de la taxe sur le chiffre d'affaires. Toutefois ils peuvent être exonérés de ces deux impôts en qualité d'artisans, par application de l'article 42 du décret du 15 octobre 1926, lorsqu'ils exploitent un alambic de capacité restreinte et à faible rendement, de telle sorte que la partie principale de leurs rémunérations puisse être regardée comme s'appliquant à leur travail personnel et non à la fourniture de l'appareil. On peut considérer cette condition comme remplie lorsque le rendement journalier maximum de l'alambic ne dépasse pas 40 à 50 litres d'eau-de-vie en volume.



Moteurs Japy

Universellement connus et appréciés. Se font en série rapide et série lente.

Le MOTEUR RAPIDE est destiné aux installations mobiles ; il est autonome (système de refroidissement dans le volant). Sa vitesse de régime est de 1.300 tours. Son rendement est élevé et sa consommation d'essence réduite, grâce à la culasse avec soupapes en tête.

Prix du moteur nu :

3 C.V., poids 125 k ^g	2.250 fr.
6 C.V., — 160 —.....	2.750 —
10 C.V., — 280 —.....	4.810 —

Franco de port et d'emballage. Nous consulter.

La SERIE LENTE, simple et rustique, se recommande pour les installations fixes. Sa vitesse de régime de 500 tours en fait un moteur de grande souplesse et pratiquement inusable.

Prix du moteur nu :

1 C.V., poids 100 k ^g	1.915 fr.
1 1/2 — — 120 —.....	2.160 —
2 1/4 — — 190 —.....	2.725 —
3 1/4 — — 260 —.....	3.300 —
5 — — 370 —.....	4.000 —
7/8 — — 480 —.....	4.785 —
9/10 — — 600 —.....	5.480 —

Franco port et emballage. Nous consulter.

MOTEURS SUR BROUETTE — LOCOMOBILES — MOTO-POMPES — GROUPES ELECTROGENES, etc... Tous renseignements et notices sur demande. Conditions pour nos adhérents.

Batteuses

En travers, à double nettoyage :

32 C. — Débit 40/60 h.....	8.000 fr.
30 B. — Débit 50/70 h.....	8.500 —
30 A. — Débit 60/90 h.....	9.900 —
32 A. — Débit 80/120 h.....	12.600 —
Gd Travail, déb. 120/150 h.	18.000 —

En bout, à double nettoyage :

47 A. — Débit 40/50 h.....	5.750 fr.
48 A. bis. — Débit 60/80 h.	8.900 —
49 A. bis. — Déb. 70/100 h.	10.100 —
90 N. — Débit 90/120 h.....	16.000 —
Cassan 120, déb. 150/200 h.	24.700 —

Sur tous ces types de batteuses peuvent se monter : un engreneur,

un élévateur de paille, un expulseur de menues pailles. Solidité, fonctionnement garanti. Nous consulter.

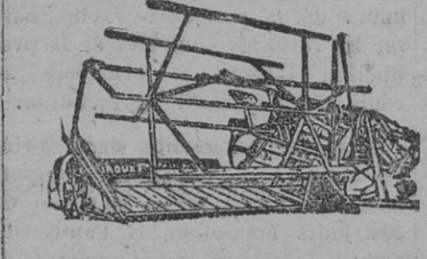
BOTTELEUSES : à un noueur à droite fixe ; 3.400 fr. Sur roues : 3.900 fr.

Conditions pour nos adhérents.

Lieuses

Nouvelles lieuses renforcées, soigneusement étudiées. Robustesse des organes ; grande simplicité ; vite-brequin en acier forgé d'une seule pièce. Graissage facile ; fortes toiles ; roues renforcées ; faible largeur de voie ; emplacement des leviers évitant tout accident. Noueur modèle très précis, ne donnant aucun ennui au conducteur.

Machine garantie. Mise en route et toutes pièces de rechanges assurées par le Syndicat.



Coupe 1^{re} 50 avec chariot... 5.075 fr.

— 1^{re} 80 — — — 5.825 —

Grand porte-gerbes..... 220 —

Conditions pour nos adhérents. Nous consulter à Nantes. Machines visibles en magasin.

MOISSONNEUSES : Nous consulter.

Ficelle-Lieuse

Sisal blanc, 1^{re} qualité. Par balles de 25 kgrs garantis. Longueur, 330 à 350 mètres au kilo ; résistance, 50 à 60 kilos. Régularité parfaite de filage.

Prix..... 620 fr. les 100 kgrs.

Remise aux adhérents.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Chronique Syndicale

A nos Adhérents

Que nos adhérents s'organisent pour créer des Sections locales de notre Société Mutuelle Agricole, dont les services s'étendent à toute la Loire-Inférieure.

Que les ouvriers des campagnes, les petits cultivateurs ne s'inscrivent actuellement à aucune autre Caisse.

NOTRE PÉTITION

Que tous ceux qui n'ont pas signé nos Pétitions s'empres-sent de le faire ; il y a de l'intérêt de chacun !

Signez et faites signer partout.

Le second rectificatif ne sera probablement pas discuté au Parlement avant Octobre.

IL FAUT QU'EN LOIRE-INFÉRIEURE NOUS PUIS-SIONS, COMME DE TOUTES LES CAMPAGNES DE FRANCE, ÉLEVER DES MILLIERS DE PROTESTATIONS.

Nous publierons la suite de nos réponses au début d'Août.

A TOUS : AIDEZ-NOUS ! UNISSONS-NOUS POUR LE SUCCÈS FINAL.

Chéméré

Réunion Syndicale Agricole. Le dimanche 30 Juin a eu lieu dans la salle du Patronage, l'Assemblée Générale de la Section Syndicale Agricole.

Après avoir rendu compte de la marche de la Section et des opérations effectuées pendant ces derniers mois, M. Raymond Lefeuve, président, exposa la situation actuelle de la Loi des Assurances Sociales. L'Assemblée se félicita de la création au Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure, 2, rue Scribe, à Nantes, d'une Société Mutuelle Agri-

cole destinée à faciliter aux Agriculteurs l'application de la Loi dans la mesure où cette loi qui va être remaniée sera applicable aux professions agricoles.

Saint-André-des-Eaux

Nous avons le regret d'annoncer pour des raisons personnelles, M. Deniaud, agent du Syndicat Agricole de Saint-André-des-Eaux, a donné sa démission le 7 Avril. Il a continué cependant d'assurer son service, en attendant un remplaçant.

Malgré notre insistance auprès de lui, dimanche dernier, il n'a pas voulu revenir sur sa décision.

En conséquence, nous demandons une personne de bonne volonté, habitant Saint-André-des-Eaux, pour la place d'agent du Syndicat Central et de la Section locale.

On ne le répètera jamais trop. Si les agriculteurs veulent faire triompher leurs légitimes revendications, il est indispensable qu'il restent unis. L'isolement est une faiblesse et peut être une force imposante, à condition que tous ses membres se serrent les coudes pour le bon combat de la terre. L'isolement, c'est la défaite ; l'union, c'est la victoire.

A. RIVERAIN.

REPARATIONS...



— Savez-vous ce que l'Allemagne nous paiera dans trente-quatre ans... en 1963.

— Non, mais je ne serais pas fâché d'être là pour le voir !

Machines Agricoles

A claie circulaire, sur pieds :

Dimensions de la Table	CLAIRES Intérieures	Poids de l'appareil	PRIX
2 ^m 30	1,80x1,00	3.200 k.	5.525 »
2 ^m 00	1,50x1,00	2.000 k.	3.925 »
1 ^m 75	1,34x0,95	1.300 k.	2.745 »
1 ^m 50	1,10x0,85	1.000 k.	2.450 »
1 ^m 30	0,95x0,75	700 k.	1.850 »
1 ^m 10	0,80x0,70	440 k.	1.300 »
0 ^m 80	0,50x0,50	180 k.	825 »

Ecrémeuses petit modèle :

(Autre marque)

Débit 50 litres.....	630 fr.
— 75 litres.....	700 fr.
— 100 litres.....	770 fr.

Remise à nos adhérents. Prix départ fabrique.

Tarares

TARARES CRIBLEURS munis de cinq grilles et deux cribles ; modèles sérieux se faisant avec ferrure à droite, ferrure à gauche, ou ferrure d'angle, au choix :

Débit	Largeur	Prix
8 à 12 hectolitres	0 ^m 65	228 »
12 à 16 —	0 ^m 70	252 »
20 à 25 —	0 ^m 82	288 »
25 à 30 —	0 ^m 86	312 »
30 à 35 —	0 ^m 90	336 »
35 à 40 —	1 ^m	360 »
40 à 45 —	1 ^m 10	384 »

Ces prix s'entendent franco toutes gares.

Remise à nos Adhérents.

Bacs à Crème

A température constante. Plus de heures mou en été et parfaite fermentation de la crème en hiver. N'exige pas de surveillance spéciale.

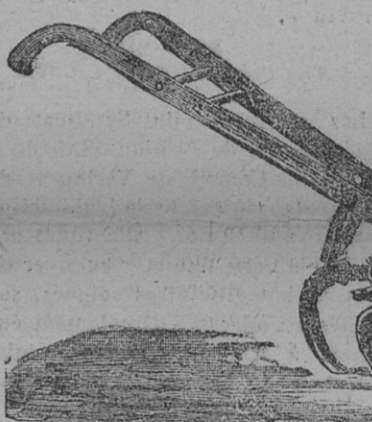
Prix départ, emballés :

N ^o 1 80 litres.....	820 »
N ^o 2 120 — bassin droit.....	920 »
N ^o 2D 120 — — déporté 1.000 »	
N ^o 3 160 — — droit.....	1.050 »
N ^o 3D 160 — — déporté 1.150 »	
N ^o 4D 225 — — — 1.480 »	

Remise intéressante à nos adhérents. Transport déduit sur facture.

Remise à nos Adhérents.

Nouvelles Houes



à combinaisons multiples. Fabrication réputée. Modèle à 2 leviers. Livraison franco grands réseaux, avec 5 lames de 75^m, ou une lame de 100^m et 4 de 75^m, mancherons fer, au prix de 180 francs. Modèle à un levier, 168 francs. Remise à nos adhérents. Majoration de 7 francs avec mancherons bois.

Il faut protéger et encourager les Maraîchers DE LA RÉGION PARISIENNE

Du Quotidien : Une interview de M. Moulinot, vice-président de la Confédération agricole, par M. François Dupas.

Jusqu'en 1900 environ, n'apprirent M. Moulinot, les Halles étaient approvisionnées pour une part très large, par la culture maraîchère et la culture légumière de la banlieue immédiate.

Ces deux cultures, contrairement à l'opinion courante, sont nettement distinctes. La première, qui est pratiquée de façon intensive sur un sol quasi artificiel, avec un outillage et un matériel appropriés, ne dépasse guère le département de la Seine. Les spécialistes de ce genre de culture sont les maraîchers-primeuriers de la région parisienne, dont le nombre, qui s'élevait il y a quarante ans à près de 1.400, s'est abaissé en 1910 à un millier seulement et n'est plus actuellement que de 650.

Que sont devenus les autres ? Pour la plupart, ils ont disparu par extinction, mais en aucun cas ils n'ont transporté ailleurs leur exploitation. Ce fait, très important, doit être noté. Le maraîcher parti, ses terrains sont, dans la plupart des cas, livrés aux constructeurs, mais son matériel est racheté par le voisin.

Or, il s'est produit ceci : malgré la disparition de plus de sept cents exploitants, la production maraîchère, loin de diminuer, a plutôt augmenté, grâce, il faut le dire, aux procédés modernes de culture, et à la quantité toujours plus grande du matériel employé.

Si la situation se maintenait, le problème serait donc résolu, mais se maintiendrait-elle ? Le contraire est malheureusement à craindre. La consommation, en effet, a largement augmenté, et elle augmente continuellement. D'autre part, la main-d'œuvre qualifiée se fait de plus en plus rare. Quand la génération actuelle aura disparu, je ne demande ce qui se passera. Seuls, maintenant, continuent la culture maraîchère les enfants des exploitants, car on ne trouve pour ainsi dire plus d'ouvriers spécialistes.

Et puis, il y a la question des fumiers, qui sont indispensables à la culture des légumes. Les engrais chi-

miques ne pouvant les remplacer que dans certains cas. Mais l'auto ayant tué le cheval, les fumiers vont devenir introuvables, tout au moins dans la région parisienne.

Les maraîchers sont menacés encore par les ventes de terrains, par les lotissements, et aussi par l'impossibilité matérielle de se réinstaller ailleurs.

Mais, me direz-vous, la culture maraîchère ne peut-elle être remplacée par la culture légumière ? Je vous répondrai nettement : non ! Cette dernière culture se pratique, en effet, en plein champ, et elle est en conséquence soumise à tous les aléas des intempéries

MARCHE DE LA VILLETTE Du lundi 8 Juillet

ANIMAUX	Amend.	Invend.	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif											
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra								
Bœufs	3.228	180	10	9	7	20	10	90	6	4	95	3	60	6	76			
Vaches	1.640	230	10	8	7	20	10	110	6	4	78	3	40	7	71			
Taureaux	365	22	8	7	7	20	9	50	5	22	4	40	3	60	5	89		
Veaux	2.512	79	15	10	12	90	9	16	80	9	06	7	33	5	44	10	108	
Moutons	11.842	280	18	14	14	50	12	10	20	20	9	20	6	81	5	32	10	10
Porcs	3.019	13	86	12	72	9	62	14	14	9	70	8	90	6	60	9	90	

LE PIÉTIN

De l'avis unanime des agriculteurs, le piétin est la maladie la plus terrible pour les producteurs de blé à l'époque actuelle et surtout on demande que cette maladie soit étudiée d'une façon spéciale avec toute l'ampleur et les ressources suffisantes, pour pouvoir indiquer les précautions à prendre sinon pour s'en débarrasser complètement, au moins pour en atténuer largement les terribles effets.

La maladie n'est pas nouvelle et à plusieurs reprises des enquêtes partielles ont déjà été faites, en 1878 par exemple, par la Société Nationale d'Agriculture, en 1913 par MM. Guerrapain et Demolon, et en 1913 par MM. Prilheux, Mangin, Fron, etc., ont étudié, d'autre part, les champignons causes de la maladie. Des observations très judicieuses et souvent concordantes ont été faites qui précisent les cas où la maladie se développe avec le plus d'intensité ; des traitements ont été indiqués non seulement préventifs, mais curatifs (emploi de l'acide sulfurique, procédé Rabaté), qui, parfois, ont donné de bons résultats. Mais il faut bien l'avouer, souvent les faits les plus contradictoires viennent s'opposer à une opinion que l'on croyait pouvoir émettre avec le plus de sûreté.

Quoi qu'il en soit, tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'avant tout il y a lieu de réunir le plus grand nombre possible d'observations bien faites auprès des meilleurs praticiens, dans les circonstances et les milieux les plus divers, sur le piétin.

Faut-il rappeler qu'on désigne sous le nom de piétin une affection caractérisée par le noircissement de la base du chaume qui, comme l'a montré M. Mangin, coïncide avec une réduction considérable de l'anneau scléreux qui donne de la solidité aux chaumes. Dans les pieds atteints, le développement des racines reste toujours très faible.

Alors que les blés ne sont pas encore mûrs, l'on remarque parfois des épis déjà tout blancs, faisant tache au milieu des autres encore verts ; ce sont des épis échaudés, dit-on ; en réalité ce sont des pieds de blé atteints par le piétin, l'*Ophiobolus graminis*, il suffit d'approcher un de ces pieds pour s'en convaincre. Mais, le plus fréquemment, les tiges ne restent pas debout, elles tombent même sans pluie ni vent, on voit les blés s'éclaircir, et survenant une pluie, un orage, c'est dans tous les sens que ces blés s'abattent, s'écroulent les uns dans les autres, de manière à présenter l'aspect d'une récolte qu'aurait piétinée les animaux. A l'*Ophiobolus graminis*, dans ces cas, s'ajoutent les ravages d'un autre champignon encore plus néfaste, le *Leptosphaeria herpotrichoides*.

Quelles sont les conditions qui fa-

que des indications, et nous remercions à l'avance tous ceux qui voudront bien nous apporter leur concours dans l'étude à entreprendre pour chercher à lutter efficacement contre la maladie du piétin, dont les ravages causent à toutes nos cultures du blé un si grave préjudice.

H. HIRIER et L. BRÉTIGNIÈRE, (Agriculture Pratique.)



NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Nantes, le 12 juillet.

Prix à la production :

Blé	TENDANCE PRIX DES 100 KILOS	
	calme	153 à 154
Avoines grises ou noires	calme	105 à 107
Avoine bigarrée	calme	100
Sarrasin	faible	125 à 127
Orge	calme	97
Son	calme	80
Seigle	calme	105

Prix départ par wagon :

Mais Indo-Chine et du Maroc, 115 ; Plata, 120.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé pressée	340 à 350
— bottée	370 à 375
d'orge pressée	330 à 350
— bottée	350 à 370
d'avoine pressée	350 à 360
— bottée	350 à 355

Foin nouveau : 190 à 225, suivant qualité et région.

Légumes et Primeurs

Abricots, le kilo	3 25 à 3 75
Artichauts, la douz.	15 à 25
Carottes, les 100 k.	30 à 40
Céleri blanc, la botte	5 à 5 50
Choux pommés, les 16	5 à 12
Choux-fleurs, la pièce	2 à 3
Concombres, la pièce	1 à 1 50
Cresson, le kilo	2 à 4
Cerises, la douz.	6
Chicorées, la douz.	3 à 6
Escaroles, la douz.	4 à 6
Epinards, les 100 k.	200
Haricots verts, 100 k.	400
Laitues, la douz.	2 50 à 3 50
Melons, la pièce, suivant grosseur	5 à 20
Navets, la botte	1 à 1 25
Oseille, le k.	0 50
Oignons, les 100 k.	150
Poireaux, la b. de 30	3 à 8
Petits pois, les 100 k.	200
Pêches, le kilo	4 à 7
Romaines, la douz.	5
Radis, la botte	5 à 6
Bainis, le kilo	11 à 15
Salsifis	3 50
Tomates, le kilo	2 75

Cours des Vins

MUSCADET 1928

1 ^{er} choix	1.200 à 1.400
Ordinaire	1.100 à 1.200

GROS-PLANT

1 ^{er} choix	525 à 600
Ordinaire	450 à 500

NOAH : 350 à 450

VINS D'ANJOU

Rouges Groslot, 600 fr. ; Rouges Gamay, 700 à 800 fr. ; vins blancs ordinaires, 8 à 9, 65 fr. le degré bar. ; 10^e et au-dessus, 70 fr. le degré bar. Blanc supérieur, de 100 à 125 fr. le degré bar. Blancs de cotéaux 1928, 1.500 fr. et plus.

Le que... des autres

LA REVISION DES EVALUATIONS FONCIERES NON BATIES

De l'Agriculteur du Périgord : Au cours de la discussion du dernier collectif, M. Alex. Duval, député, a proposé un renouveau de la commission des Commissions appelées éventuellement à prêter leur concours à la révision des évaluations de la propriété non bâtie.

A cette occasion, M. Chéron a été amené à faire une déclaration dont l'importance n'échappera pas aux cultivateurs.

Le Ministre des Finances a annoncé en effet le dépôt d'un projet de loi portant ouverture de crédits en vue d'entreprendre ce travail de révision, qui doit être effectué sans retard, pour faire cesser l'arbitraire de l'impôt.

Le Recueil des Questions fiscales, qui rend compte de cette intervention, fait remarquer qu'en effet les tarifs de 1908-1912 ne correspondent plus aux réalités et sont mal proportionnés.

Du fait de la main-d'œuvre, les terres de mauvaise qualité ont une valeur faible, tandis que les prés et vergers ont augmenté de prix.

D'ailleurs, ajoute la Revue, très bien faite, tout est à reprendre et à refaire. Les matrices cadastrales fournissent de nombreuses erreurs, les natures de culture sont assez fréquemment faussées, le classement est à remanier sur de nombreux points.

Rien de plus juste que ces remarques, mais rien de plus juste aussi que le point d'interrogation qui les suit.

Comment procédera-t-on à cette formidable révision ? Le Recueil envisage les déclarations obligatoires, la dissociation du cadastre et des impôts et envisage un régime forfaitaire d'abandonnement pour les petits domaines.

Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans ces considérations, voulant laisser nos lecteurs, et avec eux les maires, les contrôleurs et dirigeants, méditer sur les difficultés « de cette formidable révision » et la manière de les résoudre, méditer aussi sur cet autre point d'interrogation qui termine l'article du même recueil.

Les actes (locations et ventes) relatifs à la terre se sont-ils suffisamment adaptés à notre nouvelle mesure monétaire fixée en juin 1928 ?

Nous n'hésitons pas à répondre par la négative à cette dernière question et nous pensons, avec beaucoup d'autres, que la stabilisation n'a pas encore eu le temps d'exercer ses effets sur le prix de vente ou de location des propriétés terriennes pour qu'il soit possible de procéder à une révision sérieuse des évaluations cadastrales.

Mais ce serait certainement préparer les voies de cette révision que de refaire le cadastre lui-même, ce qui constitue l'opération la plus coûteuse et la plus longue.

Quoi qu'il en soit, les Associations agricoles et les Chambres d'Agriculture feront bien de se préoccuper de la question, de réclamer qu'on les consulte avant que soit débattu le projet de loi et d'exiger que les Commissions chargées de ces évaluations comprennent en nombre suffisant des représentants qualifiés, des propriétaires fonciers et des exploitants du sol, les uns et les autres intéressés. (Agriculteur du Périgord).

Notre Brochure sur la Viande

Elle commence par montrer la situation présente du cheptel français pour les diverses catégories : bovins, ovins, porcins. L'organisation du marché de la viande est ensuite étudiée en détail, frais qui grèvent le kilo de viande depuis le départ de la ferme, le marché de la Villette, inconvénients et avantages de l'organisation actuelle, possibilités d'améliorations, conditions d'abatage au centre de production ou au centre de consommation, prix de la viande en gros, calcul du prix de revient, prix de vente au détail, commerce extérieur, importations et exportations, consommation de la viande en France.

Ces documents ne sont pas seulement destinés aux éleveurs ; ils doivent servir aussi à renseigner les consommateurs. Il y aurait donc lieu de répandre notre brochure parmi les acheteurs qui se plaignent de la vie chère sans connaître les conditions de la production et du marché.

Nous comptons sur tous nos adhérents pour nous en demander l'envoi et pour lui faire la propagande la plus efficace possible autour d'eux.

Les opinions erronées et les initiatives néfastes sont presque toujours le résultat d'une documentation insuffisante. Nous nous en rendons compte tous les jours : en France, et surtout dans les milieux agricoles, on pêche par manque de documentation. Une occasion se présente pour tous, producteurs ou consommateurs, d'avoir un aperçu du problème de la viande dont tant de gens parlent sans en rien connaître. Il faut en profiter.

Sulfate de cuivre Soufre - Bouillie Sulfostéatite cuprique

Nous cotons : Sulfate de cuivre français, 330 fr., conditions habituelles. Soufre sublimé, 145 et 148 fr., en balles de 100 et de 50 k. Bouillie azur, 320 fr. Bouillie Barrouse, 320 fr. les 100 kilos, par caisse de 12 paquets de 2 kilos. Soufre à l'Hydrate de bioxyde de cuivre, 150 fr.



PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogrammes minimum.

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous consulter.

RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1	172
Riz Saigon Importation N° 2	167
Issues de riz	112
Farine de Manioc	148

Les 100 kilos logés sur wagons Nantes ou Chantenay.

LE TITAN

Farine alimentaire pour porcs et bovins. Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains : par 500 k. minimum	145
par 100 k.	155
Coprah en farine	161
Arachides rufisque : en farine, ext. bl. Bordeaux	182
en farine, blancs	173
Farine de maïs	148
Mais pour volailles	127
Orge du Maroc	119
Sorgho logé dép. Nantes	128
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes	

Provendino

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Sel dénaté pour fourrages

28 fr. les 100 k. en sacs de 50 kilos, départ Ba/z.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p ^e volailles	138
Grandes Pondeuses	144
Farine de viande	191
Poudre d'os alimentaire	99
Farine d'os alimentaire	99
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou	

AVICULTURE DE L'OUEST

Provende bret. p^e volailles, 135 >>> nantaise p^e lapins, 135 >>>

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses	96
Son mélassé Say, 50 %	113
Paille mélassée Say, 50 %	82
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes	

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses... 119 >>>

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédané, avoine tourteaux) 125 >>>

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » : pour vaches laitières... 134 >>> p^e engraissement d. bœufs 138 >>> p^e veaux (le sac de 5 k.) 14 50

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1... 88 >>> « Sucraff » N° 2... 84 >>>

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » : p^e engraissement des porcs 139 >>> pour porcelets et truies... 192 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

COOPERATIVE

Syndicat des Agriculteurs

LOIRE-INFÉRIEURE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix. Extra « La Délicate », 10 k., 95 fr. franco ; 5 k., 50 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur	395 fr.
Savon blanc, G.H.B., 72 % matières utiles	375 >>>
Savon blanc extra siliaté	325 >>>

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 ou 80 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes. Majoration de 5 fr. par 100 kilos, pour les morceaux de 300 à 400 grammes, et majoration de 10 fr. par 100 kilos pour les morceaux de 200 à 250 gr. Savon blanc extra, 72 %.

« Croix d'Or », en barre, 395 >>> en morceaux de 500 gram. 398 >>> Les 100 k. départ Nantes.

SAVONS MOUS

Fûts 50 k.	Fûts 25 k.	Seaux 12,500
Diaphane supérieur	305	310 325
Extra pur	280	285 290
Diaphane	200	205 215
Les 100 kilos logés, départ Nantes		

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres	215 fr.
Essence poids lourd, bidons de 50 litres	226 >>>
Essence Tourisme, bidons de 50 litres	236 >>>
Pétrole blanc cristal en caisses	115 fr.
Essence poids lourd	113 >>>
Essence Tourisme	120 >>>

Les emballages facturés sont repris au même prix s'ils sont en bon état. Remise spéciale importante à nos adhérents. Nous consulter.

Briques pour Battage

« Ancre »	180 fr.
« P. D. »	180 >>>
« Locomobile »	185 >>>
« Merthy »	193 >>>

Ces prix s'entendent aux 1.000 k^e en vrac. Pour livraisons en sacs sur wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco dès réception de la marchandise. Sur tous ces charbons, nous accorderons une remise spéciale à nos adhérents. Nous consulter.

Charbons

Gaillotte « Cardiff » moyenne	385 fr.
— petite	405 >>>
Braisette	320 >>>
Boulets	280 >>>
Doublets	310 >>>

Anthracite 1^{er} choix :

Moyenne gaillotte	505 >>>
Petite gaillotte	525 >>>
Braisette	415 >>>

Livraison à domicile, à Nantes, par 500 kilos minimum.

Réduction de 5 fr. pour commande de 1.000 kilos, et 10 fr. pour commande de 2.000 kilos.

Par wagon, au départ de Nantes, nous cotons les prix suivants :

Briques	195 fr.
Moyenne gaillotte	300 >>>
Petite gaillotte	320 >>>
Braisette	235 >>>
Boulets	195 >>>
Doublets	210 >>>

Ces prix s'entendent aux 1.000 kilos en vrac. Pour livraisons en sacs sur wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco dès réception de la marchandise. Sur tous ces charbons, nous accorderons une remise spéciale à nos adhérents. Nous consulter.

Majoration de 5 francs par tonne lorsqu'il y a plusieurs sortes de charbons dans le même wagon.

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

CATALOGUE FRANCO

MARTHE VERDIER

par Charles WALLUT

— Non ! pourvu que nous ne soyons pas pris en travers par la prorococa.

— Regardez ! reprit le capitaine en me montrant une large ferme d'écurie qui semblait fermer l'embouchure du fleuve. Par bonheur, nous avons le temps, ajouta-t-il entre ses dents.

Puis, prenant son porte-voix : — Appareillez, fit-il, trois hommes au cabestan ; renversez la barre.

Ces ordres s'exécutent en un clin d'œil, et la Maceppa évolue sur lui-même.

Pendant ce temps, la ligne d'écurie se rapproche et grossit d'instinct en instant. Bientôt ce n'est plus une vague, mais bien une montagne d'eau de quinze pieds d'élévation qui s'avance vers la Maceppa avec une vitesse incalculable, brisant tous les obstacles, déracinant des rangées entières de mangliers telle emporte ensuite dans son élan furieux. Soudain un bruit effroyable, pareil à celui d'un tonnerre dix fois répété par l'écho, nous annonce que la prorococa arrive. La Maceppa

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

AVIS A NOS ADHERENTS

Par suite de l'augmentation des frais d'impression, de papier, de tirage, etc., nous nous trouvons dans l'obligation de porter, à partir du 1^{er} juillet 1929, l'indemnité de ces insertions à **CINQ FRANCS** PAR ANNONCE. Chaque annonce continuera à paraître DEUX FOIS (ce qui fait, en réalité, 2 fr. 50 l'insertion). Le Syndicat comprend dans cette somme tous les frais de correspondance, de recherches, etc... Prière de verser la somme de cinq francs en indiquant le texte à insérer.

Rappelons que cette rubrique des Offres et Demandes ne peut avoir aucun caractère commercial et est rigoureusement réservée aux Membres du Syndicat.

OFFRES

- 48. — A vendre 1/2 muils et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.
- 125. — A louer à prix d'argent, pour le 23 avril prochain, ferme de 23 hectares, Commune de Vallet (terres, prés, vignes).
- 129. — A vendre, torpédo Peugeot 9 C.V., 4 places, très bon état, repeinte à neuf grenat, compteur, klaxon, roue de secours, porte-bagages, etc., prix intéressant.
- 134. — A vendre torpédo Delage 1924, 11 C. V., 7 places, parfait état de route.
- 135. — A vendre très bonne jument 10 ans, servant à la culture et à la voiture. S'adresser à M. de Béjarry, la Grignonnière, par Moulilleron-en-Pareds (Vendée).
- 136. — A vendre Pulvérisateur à traction, système Vermorel, très bon état. S'adresser à M. Eugène Denis, la Péronnière, Vallet.
- 137. — A vendre, excellente occasion : moto Alcyon 2 H. P., 4 temps, 2 vitesses, consommation 2 litres 1/4 aux 100 kilomètres. Parfait état. Prix, 1.500 fr. Nombreux accessoires.
- 138. — A vendre Chiot femelle au service, braque français, genre Dupuy.
- 139. — A vendre, Vache Normande, 4 ans, inscrite au Syndicat d'Élevage du Bétail Normand, saillie par taureau normand également inscrit. But, 25 juillet; excellente laitière, doit donner grosse production.
- 140. — A vendre, quatre cockers grande origine.
- 141. — A vendre : deux cuves bois 100 hectolitres, foudre 60 hectolitres, petits foudres de 4 à 5 hectolitres, demi-muids chêne; barriques nantaises, bordelaises, chêne et châtaigner; pièces rhum; bascules romaines et Marlin; pompes électriques à vin triphasés 110 volts, tireuses à vin et à bière quatre becs.
- 142. — A vendre, une chaudière « Idéale » classique n° 3, pour 8 à 10 radiateurs, (Augmentation de chauffage).
- 143. — On céderait gratuitement

un chien braque vendéen, 8 à 9 ans, très bon nez, bel arrêt, mais ne rapporte pas.

144. — A vendre, un manège à cheval marque Simon Frères, et un concasseur marque Tessier. Les deux à l'état neuf.

145. — On offre, région Vallet, quatre barriques muscadet bouteille, et douze barrique gros plant des meilleurs crus, récolte 1928.

146. — A vendre, charrette anglaise bois verni, bon état, pour cheval de 1 m. 50 à 1 m. 55.

147. — A vendre : 1° Un moteur à essence motocylindrique 2 C.V., vertical, « Le National »; 2° Une machine à laver rotative, en bois, marque « Bizet ».

148. — A vendre, neuf bœufs Southdown de l'année, race pure. S'adresser à la Bergerie de la Lande, Nantais, par Craon (Mayenne).

149. — Bon foin à vendre. S'adresser au jardinier du Haguétier, en Fay-de-Bretagne (Loire-Inférieure).

DEMANDES

- 43. — On demande pour la campagne une femme de 20 à 35 ans.
- 53. — On demande à acheter moteur à essence 5 H. P. sur brouette. Bon état de marche garanti.
- 54. — On demande ménage vigneron, ou homme et femme seuls.
- 55. — On demande, courant septembre, famille 4 personnes, pour exploitation moyenne, région La Roche-Bernard.
- 56. — On demande ménage pour le 1^{er} novembre, le mari jardinier, pouvant faire garde-chasse; la femme basse-courtière.
- 57. — On désire acquérir propriété composée de maison de maître, avec petits rtenu et ferme attenante.
- 58. — On demande un gargon de culture. S'adresser à M. Alexis Ganpe, jardinier à Nort-sur-Erdre.



MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Bœuf. — 1^{re} catégorie, le demi-kilo, 4,50 à 11,50; 2^e catégorie, 1,50 à 3 fr.; 3^e catégorie, 1 à 2 fr.

Veau. — 1^{re} catégorie, le demi-kilo, 5 à 8 fr.; 2^e catégorie, 4 à 7,25; 3^e catégorie, 2,50 à 4 fr.

Mouton. — 1^{re} catégorie, le demi-kilo, 7,50 à 11 fr.; 2^e catégorie, 6 à 10 fr.; 3^e catégorie, 3,50 à 5,50.

Porc. — Le demi-kilo, 7,90 à 9 fr.

Beurre. — Le demi-kilo, 8 à 10 fr.

Œufs. — La douzaine, 6,75 à 7 fr.

Lapins. — Le demi-kilo, 5,50 à 6,50.

Poulets. — Le demi-kilo, 11 à 12 fr.

COUREUR

Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr.; moyens 30 à 34 fr.; petits 28 à 30 fr.; lapins, la pièce, 4 à 15 fr.

Œufs, la douzaine, 7 à 7,50; beurre, le demi-kilo, 9 à 10,50.

SAINTE-PAZANNE

Poulets, la couple, gros 65 à 85 fr.; moyens 50 à 65 fr.; petits 35 à 50 fr.; pigeons, la couple, 8 à 10 fr.; lapins, la pièce, 12 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 6,50 à 7 fr.; beurre, le demi-kilo, 9,50 à 10 fr.

PLESSE

Foin, les 500 kilos, 180 fr.; poulets, la couple, gros 60 fr.; moyens 50 fr.; petits 35 à 40 fr.; canards, la pièce, 10 à 15 fr.; lapins, la pièce, 10 à 15 fr.; œufs, la douzaine, 6,50; beurre, le demi-kilo, 8 à 8,50; cidre nouveau, la barrique, 200 fr.

SAINTE-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Poulets, la couple, gros 65 à 70 fr.; moyens 50 à 60 fr.; petits 40 à 50 fr.;

canards, la pièce, 21 fr.; pigeons, la couple, 6 à 7 fr.; lapins, la pièce, 18 fr.

Œufs, la douzaine, 6 fr.; beurre, le demi-kilo, 9,25.

SAVENAY

Les 100 kilos : Froment rouge, 153 fr.; avoine, 130 fr.; blé noir, 140 fr.; seigle, 190 fr.; son, 100 fr.

Poulets, la couple, 25 à 55 fr., suivant grosseur.

Beufs gras, le kilo sur pied, 3,50 à 4,25; vaches grasses, 3,25 à 3,26; veaux, 5,25 à 5,75; agneaux, 6 à 7,25; moutons, 4 à 5 fr.; porcs, 8 à 8,25.

CLISSON

Froment rouge, les 100 kilos, 148 à 150 fr.; avoine, 130 à 135 fr.; blé noir, 165 fr.

Poulets, la couple, gros 50 à 55 fr.; moyens 41 à 49 fr.; petits 35 à 40 fr.; canards, la pièce, 15 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.

Œufs, la douz., 5,75 à 6 fr.; beurre, le demi-kilo, 8,50 à 9 fr.

Beufs de travail, la paire, 4.000 à 6.000 fr.; vaches grasses, le kilo, 3,75 à 4,75; vaches laitières, l'unité, 1.000 à 3.000 fr.; porcs, le kilo, 8,80; porcs de lait, l'unité, 240 à 300 fr.

Ancenis : bœufs, 15; vaches, 100.

NOZAY

Blé, 148 à 150 fr.; avoine, 109 à 110 fr.; sarrasin, 119 à 120 fr.; seigle, 109 à 110 fr.; orge de mouture, 109 à 110 fr.; son, 100 fr.; orge moulu, 128 à 130 fr.

Foin, les 500 kilos, 160 à 180 fr.; paille, 180 à 170 fr.

Cidre, la barrique de 220 litres environ, 150 à 155 fr. en qualité ordinaire.

Beuf, le kilo sur pied, 3,50 à 4 fr.; veau, 2,75 à 3,40; veau, 6,25 à 6,50; mouton, 3,75 à 6 fr.; porc gras, 8,25 à 8,40.

Beurre, le kilo, en gros, 16,50 à 16,75; au détail 17 à 17,25; œufs, la tréizaine, 6 à 6,10; poulets, la couple, petits 25 à 32 fr., gros 33 à 40 fr.; pigeonneaux, la couple, 6,75 à 7 fr.; canards, la couple, 25 à 28 fr.; oies, la pièce, 28 à 30 fr.; lapins domestiques, la pièce, 12 à 18 fr. Volailles rares et chères.

Porcelets de six à huit semaines, 180 à 220 fr. la pièce; de deux à trois mois, 230 à 320 fr.; grands courants de trois à quatre mois, 330 à 410 fr.; belles jeunes truies adultes, 390 à 450 fr.

BOUSSAY

Beufs gras, amenés 16, vendus 15. 1^{re} qualité 4,50, 2^e qualité 3,90, 3^e qualité 3,20; vaches grasses, amenées 59, vendues 50, 1^{re} qualité 4,30, 2^e qualité 4 fr., 3^e qualité 2,70 à 3,25.

CANDE

Froment, 150 à 152; seigle, 125; orge, 140; avoine, 145; pommes de terre, 100 fr.; paille, 450 fr. les 1.000 kilos; foin, le 1.000 kilos, 500 à 550 fr.; beurre, le 1/2 kilo, 8 fr.; œufs, la douzaine, 6 fr.; poulets, la paire, 36 à 38 fr.; canards, la paire 26 à 28 fr.; lapins, la pièce, 12 à 18 fr.; pigeons, la paire, 8 à 9 francs.

Porcs amenés, 30; vendus, 30; le kilo 8 fr.; porcs maigres, amenés et vendus, 100, 300 à 450 fr. pièce; porcelaines, amenés 280, vendus 270, de 170 à 190 fr. pièce.

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS ET DE PARIS-LYON MÉDITERRANÉE

SERVICE AUTOMOBILE ENTRE LES STATIONS THERMALES DU MONT-DORE ET DE LA BOURBOULE ET CLERMONT-FERRAND

En vue de faciliter à la clientèle en provenance de l'Est et du Sud-Est, les relations avec Le Mont-Dore et La Bourboule, les C^{ies} d'Orléans et de P. L. M. assurent, du 15 Juin au 25 Septembre 1929, un service automobile comportant l'horaire ci-après :

Aller. — Dép. de La Bourboule à 8 h. 40; du Mont-Dore à 9 h. 10; arr. à Clermont à 11 h. 20.

Retour. — Dép. de Clermont à 13 h. 10; arr. au Mont-Dore à 15 h. 10; à La Bourboule à 15 h. 40;

Billets directs et enregistrement direct des bagages d. La Bourboule et Le Mont-Dore pour certaines villes des Réseaux P. L. M., Est et Alsace-Lorraine, et vice-versa, avec emprunt de ce service.

L'Imprimeur Gérant : F. DUPAS.



Aux ENFANTS NANTAIS

Place du Change Ancienne Maison Louis HOBE Place du Change NANTES

Du Mardi 16 au 31 Juillet inclus
DES LOTS DE CHAUSSURES SERONT VENDUS
A VIL PRIX

Toutes ces séries sont des Articles de Fabrication de Limoges et de dernière création

- SERIES EXCEPTIONNELLES POUR HOMMES
- Un lot de 2.500 paires RICHELIEU noir et couleur, 69, 59, 49 et 39 fr.
 - Un lot de 3.300 paires RICHELIEU avec élastique, noir et jaune, semelle crêpe, caoutchouc et cuir, fabrication de Limoges. A profiter 89 fr.
 - Un lot de 1.250 paires de BALMORAL, tige cuir et tige tissu, noir et couleur 19 fr.
- A PROFITER, POUR DAMES
- Un lot de 2.100 paires FANTASIES NOUVELLES, chevron marron, gris et bleu, fabrication de Limoges, talon Louis XV. Sensationnel. 69 fr.
 - Un lot de 1.450 paires SOULIERS sport, box couleur, semelle crêpe, caoutchouc et cuir 39 fr.
 - Un lot de 800 paires CHARLES IX et fantaisie, en toile blanche, talon Louis XV 9 fr.
 - Un lot de 2.500 paires de SOULIERS haute fantaisie, pour dames, en daim blanc (provenant de nos succursales de luxe, valant 150 et 200 fr.). Soldées à 29 fr.
 - Un lot de 550 paires de SOULIERS pour garçons, enfants et fillettes 9 fr.
 - Un lot de 3.000 paires de PANTOUFLES et de SANDALETTES en toile, toutes teintes, semelle chrome, hommes, femmes et enfants. Soldées à 9.95
 - Un lot important de CHAUSSURES (ayant fait vitrine), pour enfants et fillettes, valant 69 et 89. Soldées à 19 fr.

HERNIE

CHUTES DE LA MATRICE

Déplacements des organes par la méthode LEROY

Combien nombreux, hélas ! sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant, un TRAITEMENT RATIONNEL appliqué par les soins d'un spécialiste a toujours raison de cette infirmité GRAVE et TROP SOUVENT MORTELLE.

Voici quelques attestations émanant de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. RETIF François, à la Hédélet, commune d'Erbray.

M. PENTICOATEAU, à la Viellerie de Saint-Joseph.

M. PIPAUD Henri, au Pont-Béranger de Saint-Hilaire-de-Chalons.

Mme BOSSIS, au Pommier, par Legé.

M. TIMONNIER, à Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure).

M. PINEREAU E., à Saint-Jean-du-Pellerin.

M. CROSSOUARD, Châteaubriant (Loire-Inférieure).

M. CHAMARD L., au Pallet (L.-I.).

Mme GASTINEAU, La Chapelle-Glaude (Loire-Inférieure).

M. PELLERIN J.-B., Sainte-Pazanne (Loire-Inférieure).

Mme CHOUIN, à Fresnay (Loire-Inférieure).

Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, toute personne soucieuse de sa santé et de ses intérêts comprendra qu'elle doit s'adresser à un SPÉCIALISTE DE SA RÉGION.

SEUL, M. LEROY, ayant son Cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.

Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois à :

NANTES, tous les samedis, de 9 à 11 h. et de 2 h. à 4 h., dimanche matin de 9 h. à 11 h. en son cabinet, 8, rue J.-J.-Rousseau.

Pontchâteau, lundi 15, Hôtel Boutemy.

Legé, mardi 16, Hôtel du Cheval Blanc.

Clisson, vend. 19, Hôtel de la Gare.

Sainte-Pazanne, lundi 22, Hôtel du Cheval Blanc.

Geneston, mardi 23, Hôtel Penland.

Machecoul, merc. 24, Hôtel de la Bicyclette.

Plessé, jeudi 25, Hôtel Bertaud.

St-Nazaire, vend. 26, Hôt des Étrangers.

Palmbouf, mardi 30, Hôtel Saint-Julien.

Pornic, mercredi 31, Hôtel Continental.

LEROUX, Spécialiste herniaire
8, Rue J.-J.-Rousseau, Nantes
Madame LEROY reçoit les Dames

CAMPAGNE D'AUTOMNE

EXTRAIT DE NOS PRIX-COURANTS

Distributeur d'engrais E. O., 2 mètres... 1.855 fr.

Semoir à la volée de 3 mètres... 1.710 fr.

Semoir en lignes, 2 m., 13 rangs, avec avant-train... 2.910 fr.

Semoir en lignes, 1 m. 70, 11 rangs, avec limonnière... 2.265 fr.

Semoir distributeur, type R, à disques rotatifs... 1.775 fr.

Tous ces appareils montés sur roues fer et bois

AVANTAGES ET BONIFICATIONS

ESCOMPTES pour paiements anticipés :

- Avant fin Juillet... 5 %
- Août... 4 %
- Septembre... 3 %
- Octobre... 2 %
- Novembre... 1 %

BONIFICATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour toute commande passée avant fin Juillet... 2 %

Solidité et parfait fonctionnement garantis sur contrat

LILLE-BONNIÈRES & COLOMBES

SALVAGROL

Insecticide Agricole à base de PYRETHRE

Le plus actif - Le moins cher

Prix de revient prêt à l'emploi : 0 fr. 35 le Litre

DETRUIT : Tous les insectes et parasites animaux de la Vigne, des Arbres Fruitiers, des Cultures Florales et Maraichères.

Agent Délégué : G. CHEVALIER
3, Petit Passage St-Yves - NANTES

ON DEMANDE jeunes gens de 18 à 30 ans, pour ramassage de lait. Place stable. Ecrire Laiterie de Lain (Yonne).

Compagnie française des Mines

Powell-Duffryn

56, Faubourg St-Honoré PARIS

Briquettes pour Battages

P. D.

Boulets, Charbons Vapeur

USINE A NANTES, ILE SAINTE-ANNE

S'adresser aux Bureaux : 2, r. Crébillon, NANTES

DE GROS BÉNÉFICES AVEC UN BEAU BÉTAIL

En engraisant rapidement et économiquement votre bétail avec la **FARINE ATÉ** vous donnerez à vos porcs, porcelets, veaux, vaches, etc., une chair blanche, lourde et ferme, et vous supprimerez complètement tous les risques et difficultés de **L'ÉLEVAGE**

On demande des dépositaires D. TROCHE, SAINT-BRIEUC

Vous trouverez la FARINE ATÉ dans toutes les succursales des Docks de l'Ouest, dans les dépôts du Syndicat de l'Épicerie de la Vendée, et du Comptoir Commercial de l'Ouest.

Chez Jallu, pharmacien, Châteaubriant. — Courtin, grainier, Ancenis. — Dubourg, pharmacien, Nozay. — Ligot, charbon, négociant à Villepot, par Soudan. — Godefroy, grainier, à Champocéaux.

Quincallerie - Taillanderie

Ancienne Maison MAREC

H. CAMPAGNE, Successeur

19, Chaussée Madeleine - NANTES - Téléphone 116.77

Outils de jardinage et agricoles garantis, Faulx, Faucilles, Pierres à Faulx

Le Plantoir Universel "LE PRATIQUE"

a donné pendant la saison 1928 des résultats inespérés malgré la grande sécheresse

Demandez à

LA PRATIQUE AGRICOLE

82, Boulevard Babin-Chevaye - NANTES

des Renseignements et des Références

Médaille d'argent

Les Sables d'Olonne 1927

Ligné 1927

Montiers-les-Mauxfaits 1928

Tours 1928

Médaille d'or

La Roche 1928

Diplôme d'honneur

Tours 1927 - Pagny 1928

Arpajon 1928

Demandez le petit

Semoir "LE PASSE-PARTOUT"

adaptable sur charrues en bois et brabants.

DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS

BANNIÈRES - INSIÈNES

A. CHAPEAU

Fabricant

8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES

Remise de 10 % aux sociétés

AGRICULTEURS !

Le Cabinet

A. BLOUIN

8, Rue de Feltre - Nantes

Téléphone 128.65

se tient à votre disposition pour vous vendre ou acheter de Fonds de Commerce - Terrains - Immeubles - Fermes, etc., et vous donnera gratuitement tous conseils utiles.

A VENDRE

PETITE FERME, porte Nantes, Bâtiments bon état. Libre nov. 1929. Prix : 75.000 fr.

FERME rég. agric. 18 ha. Prix : 30.000 francs.

BOUILLEUR-DISTILLATEUR

C'est un alambic "COYAC" qu'il vous faut !

PARCE QUE :

- 1° Avec son système à bain-marie et à repasse automatique, il fait des EAUX-DE-VIE IRREPROCHABLES.
- 2° Il est construit avec des matériaux de PREMIÈRE QUALITÉ.
- 3° Grâce à son personnel entraîné, il est LIVRÉ RAPIDEMENT.

Augmentez votre clientèle et gagnez de l'argent avec l'alambic "COYAC"

Demandez Références et Catalogue à **COYAC et ses Fils, 14, Rue Beauséjour, NANTES - Tél. 140.17**

farine LA REINE

L'essayer c'est l'adopter

Résultats surprenants

Demandez "La Reine" au Dépôt de votre Syndicat

PRODUIT NATUREL à base de CAROUGES

Spécial pour l'Engraissement des Porcs